

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

LES NOUVEAUX IMMIGRANTS ÉTRANGERS DANS LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES

Michelle GUILLON*

(Centre National de la Recherche scientifique, Université de Paris I, France)

Alors que l'immigration est «suspendue» en France depuis 1974, la publication des résultats du recensement de 1982 nous apporte une donnée qui peut surprendre : 760 000 des étrangers recensés dans notre pays (un sur cinq) n'habitaient pas la France métropolitaine en 1975. Nous avons voulu ici, en analysant les caractéristiques et la localisation de ces *nouveaux immigrants* éclairer les flux actuels, ceux d'après la grande vague migratoire des années 1960 et 1970.

QUI SONT CES NOUVEAUX IMMIGRANTS ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la population étrangère en France s'est constamment renouvelée : tandis qu'une partie des étrangers résidant en France repartaient dans leur pays ou adoptaient (eux-mêmes ou leurs enfants) la nationalité française, de nouveaux immigrants arrivaient. Dans un article récent (1), Zamora et Lebon ont tenté d'évaluer pour chaque nationalité l'importance de ces flux. Les arrivées de travailleurs ont été suivies, après un intervalle de temps variable suivant les nationalités, d'une immigration familiale. Une partie des migrants n'ont séjourné dans notre pays qu'un nombre d'années limité; les périodes de forte immigration ont été en même temps des périodes de flux de retour importants. Ces mouvements ont d'ailleurs masqué l'installation durable dans notre pays d'une partie des immigrés. La part des nouveaux arrivants dans la population étrangère était alors plus forte qu'aujourd'hui : au recensement de 1975, un étranger sur trois déclarait ne pas résider en France au recensement précédent, celui de 1968.

La crise, l'arrêt de l'immigration ont naturellement bloqué en partie ces phénomènes. Le nombre d'entrées s'est fortement amenuisé, mais aussi le nombre de sorties, ce qui est paradoxal alors que se mettent en place des politiques de retours. On a pu ainsi parler de stabilisation des populations immigrées en France, voire de sédentarisation. Alors, qui sont ces 760 000 nouveaux migrants ?

En rapprochant les résultats publiés du recensement de données issues d'autres sources (avec toute la prudence exigée par les difficiles problèmes de comparabilité des statistiques sur les étrangers en France), on peut analyser les éléments hétérogènes qui constituent cette population.

*Cartes réalisées par G. DUBUCS

(1) F. ZAMORA et A. LEBON : «Combien d'étrangers ont quitté la France entre 1975 et 1982 ?» Revue Européenne des Migrations Internationales, Poitiers, 1985; vol. I, n° 1, pp. 67-80.

Des travailleurs immigrés au sens courant du terme, c'est-à-dire des travailleurs manuels, souvent peu qualifiés, qui sont en nombre beaucoup plus réduit que pendant les périodes intercensitaires précédentes. L'arrêt de l'immigration n'a jamais été total : chaque année, entre 1975 et 1980, l'ONI, l'Office National d'Immigration, a délivré à de nouveaux arrivants 15 à 20 000 cartes de travail. Une partie d'entre elles sont attribuées à des travailleurs venant de pays de la CEE, notamment à des Italiens, bénéficiant de la libre circulation. D'autres correspondent à des dérogations accordées à des entreprises ayant besoin de main-d'œuvre, à des groupes nationaux, à des individus. Ainsi 4 000 travailleurs portugais entrent en France en 1976, 2 000 en 1977. De même un millier de Marocains sont introduits chacune de ces deux années. Mais ces chiffres sont incomparablement plus faibles que ceux des années précédentes : 30 000 Portugais en 1973, près de 90 000 en 1970 !

A côté d'entrées régulières, on continue à assister à des entrées de travailleurs «sans papiers». Ce n'est pas là un phénomène nouveau : plus de la moitié des immigrés des années 1960-1970 sont entrés en France sans passer par l'ONI, et ont régularisé leur situation par la suite. Ce qui est nouveau, pendant la dernière période intercensitaire, c'est la difficulté, voire, à certains moments, l'impossibilité de telles régularisations, ce qui prolonge et rend de plus en plus difficile la situation de clandestinité. C'est dire l'importance que vont prendre les «régularisations exceptionnelles», celle de 1980 qui n'a concerné que 3000 personnes dans la confection parisienne, mais surtout celle menée par le gouvernement de gauche en 1981-1982. Au total, 123 000 travailleurs ont obtenu des titres de séjour dans le cadre de cette opération qui était en cours lors du recensement de 1982. Notons que ce contexte favorable a dû limiter le nombre d'étrangers qui ont volontairement échappé à ce recensement. Les régularisés de 1981-1982 représentent les deux tiers des cartes de travail attribuées par l'ONI, tous statuts confondus, pendant l'ensemble de la période 1975-1982. Les recherches de Marie (2) nous décrivent cette population majoritairement masculine, mais comprenant quand même près de 20% de femmes. Il s'agit d'actifs jeunes, souvent célibataires. La moitié d'entre eux viennent du Maghreb, mais les Africains, les Portugais et les Turcs sont aussi bien représentés, ainsi que, dans une moindre mesure, des nationalités nouvelles dans l'immigration en France : 2 800 Mauriciens, 2 600 Pakistanais. Dans leur très grande majorité (87%), les régularisés sont arrivés en France entre 1975 et 1980.

Des familles de travailleurs immigrés vivant déjà en France venues les rejoindre dans le cadre du regroupement familial. Plus de 300 000 «membres de familles» ont été introduits ou régularisés par l'ONI entre les deux recensements. Ainsi que le note Hemery (3), c'est la première fois que, pour une période intercensitaire, l'immigration des membres de familles a été supérieure à celle des travailleurs.

Ces familles rejoignent des travailleurs arrivés en grand nombre pendant la période intercensitaire précédente : des Marocains (110 000 membres de familles enregistrés par l'ONI), des Portugais (80 000), et aussi des Turcs (50 000) et des Tunisiens (25 000) arrivés plus récemment. En même temps, se prolonge une immigration familiale algérienne, qui a été plus lente à se déclencher : 50 000 membres de familles rejoignent des travailleurs vivant en France depuis de longues années.

(2) C.-V. MARIE : «L'immigration clandestine et le travail clandestin des étrangers en France à travers la régularisation des «sans-papiers» de 1981-1982». Rapport au Ministre des Affaires Sociales. Paris, 1983, 103 p.

(3) S. HEMERY : «Etrangers et nouveaux immigrés par catégorie de communes». Espace, Populations, Sociétés. Lille, 1986 II, pp. 171-178.

L'importance de cette immigration familiale dans l'ensemble des flux d'entrées explique le fort taux de féminité et la structure par âge très jeune des immigrés récents. Cette jeunesse est accentuée par la prise en compte dans cette population au recensement de près de 95 000 enfants nés en France entre 1975 et 1982 de mères elles mêmes arrivées pendant cette période. Cette convention statistique contribuait déjà à accroître et à rajeunir la population des imigrés récents en 1975, mais la part relative de ces «migrants n'ayant jamais migré s'est fortement accru. Ils représentent près de 13% des nouveaux immigrants de 1982 pour seulement 8% de ceux de 1975.

Des réfugiés du Sud-Est asiatique qui étaient encore peu nombreux en 1975. Quelques 85 000 réfugiés ayant la nationalité cambodgienne, laotienne ou vietnamienne ont été recensés en 1982 et font partie des immigrés récents. Depuis la fin de la guerre, aucune immigration politique n'avait atteint en France des effectifs aussi importants.

Enfin **des étrangers qui ne sont pas des réfugiés, ni des «immigrés»** dans le sens communément admis du terme : cadres, intellectuels, artistes, stagiaires, étudiants... Ces catégories existaient aussi parmi les nouveaux immigrés de 1975 ou 1968, mais la réduction des flux de travailleurs accroît leur part dans cette population en 1982. Ils peuvent venir de pays qui n'ont jamais fourni ou ne fournissent plus depuis longtemps des travailleurs immigrés à la France : c'est ainsi qu'il y a parmi les nouveaux arrivants autant de Britanniques que d'Italiens, autant de Belges ou d'Allemands que d'Espagnols. Le cas des étudiants est un bon exemple de l'importance relative prise par ces flux qui ne sont pas ceux des travailleurs. Selon le Ministère de l'Education Nationale, 66 500 étudiants étrangers étaient inscrits dans les universités françaises en 1973-1974, 114 000 en 1981-1982. La durée moyenne des études étant inférieure à la période intercensitaire, les étudiants étrangers sont des immigrés récents lorsqu'ils n'appartiennent pas (et c'est le cas le plus fréquent) à des familles déjà installées en France. Compte tenu des étrangers qui poursuivent des études, dans des établissements autres que les universités publiques (écoles professionnelles, Alliance Française, etc.) on peut estimer à au moins 100 000 les immigrés récents qui sont en France pour acquérir une formation.

Une estimation des différentes composantes de la population des nouveaux immigrants peut donc être proposée.

Tableau 1
PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA POPULATION DES IMMIGRÉS RÉCENTS
(Evaluation)

	Nombre	%
«Travailleurs immigrés»	150 000	20
Familles venues rejoindre des T.I.	300 000	40
Enfants nés en France dans ces familles	95 000	12
Réfugiés du Sud-Est asiatique	85 000	11
Etudiants	100 000	13
Autres cas	30 000	4
«Etrangers vivant hors métropole au 1 janvier 1975»	760 000	100

OU VIVENT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS ?

Comme les autres étrangers, les nouveaux immigrants sont surtout implantés dans les grandes villes. (Dans la suite de la communication, il s'agira des nouveaux immigrants au sens du recensement).

Tableau 2
NOUVEAUX IMMIGRANTS PAR NIVEAU DE COMMUNE.

	Nombre	%	% de nouveaux imm. dans l'ensemble des étrangers
Communes rurales	63 564	8,4	19,0
Unités Urbaines de moins de 100 000 habitants	180 092	23,7	18,5
Unités urbaines de 100 000 habitants et plus	514 644	67,9	19,4
France entière	758 300	100,0	20,4
dont Agglomération parisienne	283 224	37,3	23,3

Source : INSEE R.G.P 1982 Sondage au 1/4

Les deux tiers des immigrants récents vivent dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants. C'est dans ce cadre que nous allons analyser leur localisation. D'autres travaux portant sur la population étrangère dans les grandes villes françaises (4) nous ont montré l'intérêt de cette échelle, plus riche que la trame régionale ou départementale. De plus, des données ont été publiées sur les nouveaux immigrants de chacune de ces agglomérations.

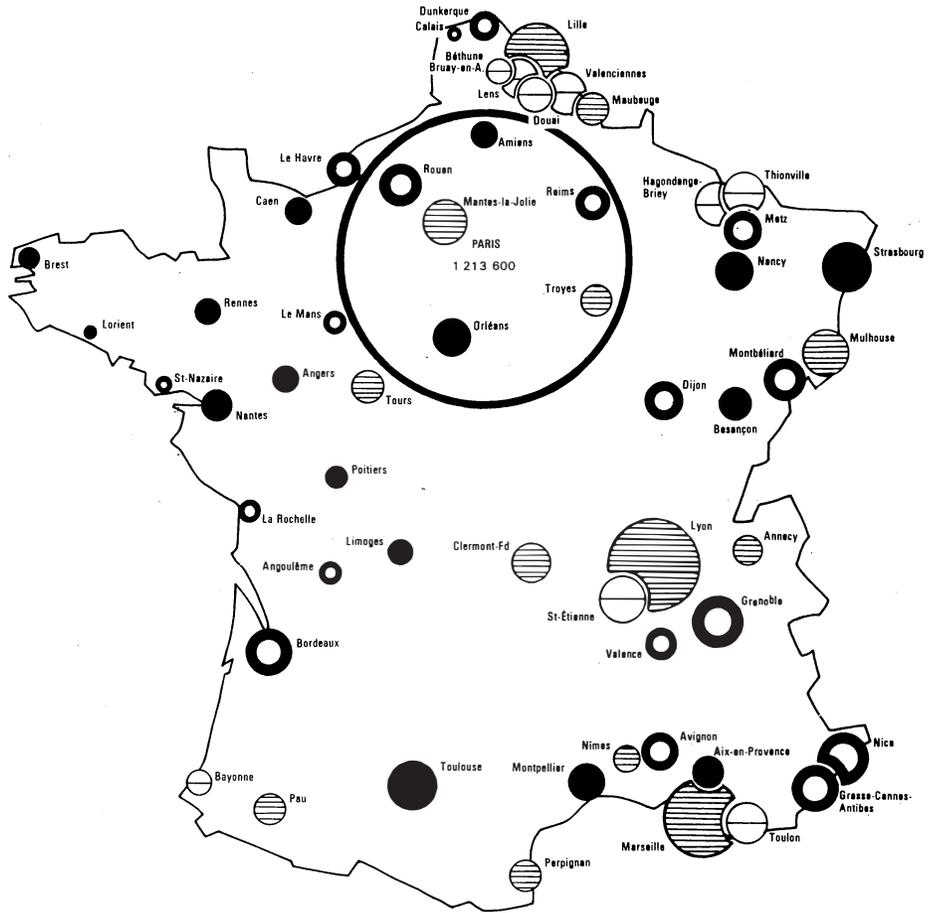
L'agglomération parisienne a attiré un nombre exceptionnel de nouveaux arrivants : plus de 280 000, 37 % de l'ensemble. L'attirance de Paris est encore plus forte sur les arrivés récents que sur les étrangers qui habitaient déjà la France en 1975, et dont 31% vivent dans l'agglomération-capitale. Travailleurs régularisés de 1981-1982 (60% dans la région Ile-de-France), réfugiés du Sud-Est asiatique, cadres et étudiants étrangers y sont particulièrement nombreux. Très loin derrière Paris, Lyon, avec 40 000 immigrants récents, se détache des autres villes. Les effectifs chutent ensuite très vite : cinq agglomérations (Lille, Marseille, Strasbourg, Toulouse et Bordeaux) ont attiré chacune de 15 000 à 10 000 nouveaux arrivants, mais dans la plupart des grandes villes, ils sont moins de 5 000. Ces faibles effectifs rendent délicate l'analyse de la structure de la population des immigrants récents : que dire par exemple des 176 nouveaux immigrants de Béthune, ou même des 476 de Saint-Nazaire.

Dans l'ensemble des agglomérations de plus de 100 000 habitants, les immigrés récents représentent 19,4% des étrangers (voir ci-dessus tableau 2). Mais le taux de renouvellement de la population étrangère varie fortement d'une ville à l'autre : *carte 1 Nouveaux immigrants parmi les étrangers*. Il est particulièrement fort pour les villes de la moitié Ouest du pays (Poitiers, 54,5%; Rennes, 42,7%) dont la population étrangère est

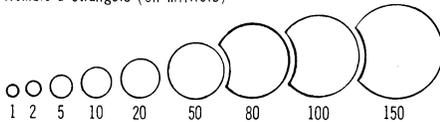
(4) M. Guillon : «Les étrangers dans les grandes agglomérations françaises». Espace, Populations, Sociétés, Lille, 1986 II, pp 179-190.

Carte 1

NOUVEAUX IMMIGRANTS PARMIS LES ETRANGERS - 1975-1982



Nombre d'étrangers (en milliers)



% de nouveaux arrivants dans l'ensemble des étrangers



Moyenne française : 20,4

Source: INSEE. Recensement 1982. Sondage au 1/4.

INED
15688

généralement peu nombreuse. Le renouvellement est plus modéré tout en dépassant la moyenne, mais porte sur des effectifs beaucoup plus lourds à Paris, dans plusieurs grandes villes de l'Est (Strasbourg, Nancy...) et du Midi (Nice, Grasse-Cannes-Antibes, Montpellier, Toulouse...). Au contraire, la population étrangère s'est peu renouvelée dans les très grandes villes de province (Lyon, Marseille, Lille) et surtout dans les agglomérations les plus industrielles, celles du Nord, du bassin lorrain, mais aussi Mulhouse, Clermont-Ferrand, Troyes ou Mantes-la-Jolie...

QUATRE TYPES DE POPULATIONS DE NOUVEAUX IMMIGRANTS

Au niveau national, nous l'avons noté, les nouveaux arrivants sont jeunes : près de 40 % d'entre eux ont moins de 20 ans, 30 % entre 20 et 29 ans, à peine 31 % dépassent cet âge. Le poids des enfants dans cette population ne suffit pas à expliquer son taux d'activité, très faible : 32,5 %. Ces structures d'âge et ce taux d'activité nous sont connus pour chacune des agglomérations : elles présentent des écarts importants.

Quatre nationalités, qui sont bien représentées dans l'ensemble de la population étrangère, regroupent 45 % des nouveaux immigrants : Marocains (16 %), Algériens (14,2 %), Portugais (9,4 %) et Tunisiens (5,3 %). Nous disposons de la répartition géographique de ces quatre groupes. Par contre, nous ignorons la localisation des 85 000 réfugiés du Sud-Est asiatique (11 % de l'ensemble des nouveaux arrivants), des 76 000 Africains du Sud du Sahara (10 %), des 50 000 Turcs (7 %)...

A partir de l'analyse de l'ensemble de ces données pour chacune des 57 grandes agglomérations, nous avons pu dégager quatre types de populations de nouveaux immigrants. Le taux d'activité s'est révélé être le critère le plus discriminant pour différencier les villes. Les structures par âge, et notamment la part des enfants et celle des jeunes adultes (20-29 ans) ont aussi été utilisées. Par contre, la combinaison de nationalités, telle que nous en disposons, a été peu opératoire. Cela n'est pas seulement dû aux lacunes statistiques, mais aussi à l'hétérogénéité sociale de certaines nationalités. Ainsi, les Maghrébins sont nombreux parmi les travailleurs et dans l'immigration liée au regroupement familial, mais ils représentent aussi le tiers des étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises.

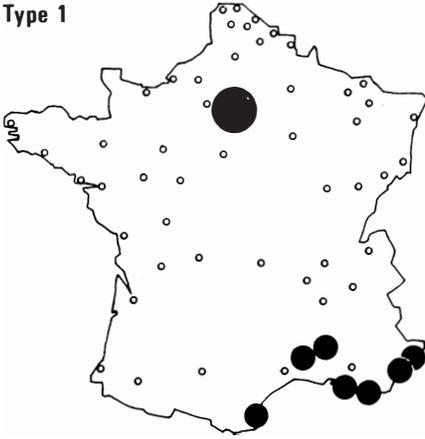
La *carte 2 : Structures des nouveaux immigrants* présente la typologie à laquelle nous avons abouti. Deux villes, Béthune et Saint-Nazaire, avec des populations de nouveaux immigrants très faibles, présentent des structures aberrantes. Elles n'ont pas été classées.

— Le *type 1* regroupe 8 villes : Paris et un ensemble de villes méridionales de Nice à Marseille et Perpignan. Dans ces agglomérations, les nouveaux arrivants sont plus fréquemment qu'ailleurs des actifs : 40 % à Toulon, 38 % à Paris et Marseille. Ce sont des populations moins jeunes que celles des autres villes, comprenant moins d'enfants et une plus forte proportion d'adultes ayant dépassé 29 ans (jusqu'à 45 % dans les deux agglomérations de la Côte d'Azur). Dans chacune de ces villes, au moins une nationalité maghrébine est fortement sur-représentée : les Algériens à Marseille, les Marocains à Avignon, les Tunisiens sur la Côte-d'Azur.

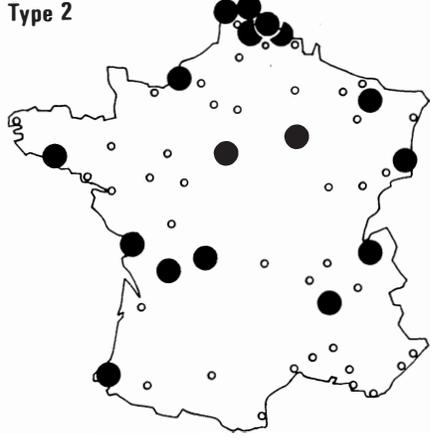
Carte 2

STRUCTURES DES NOUVEAUX IMMIGRANTS

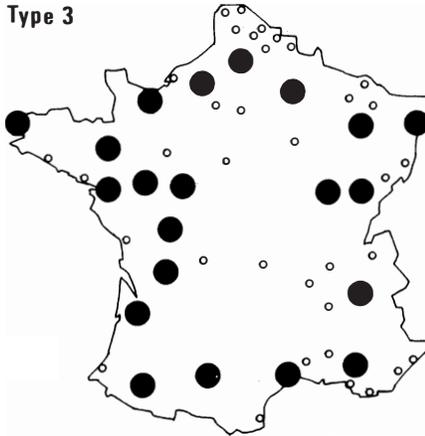
Type 1



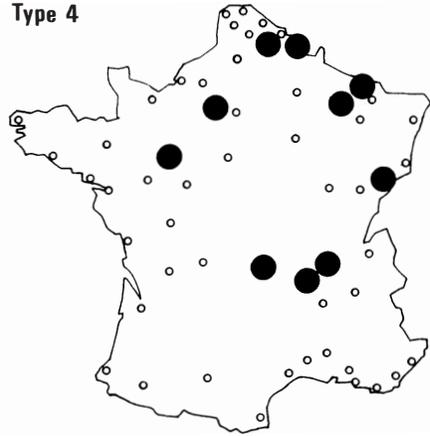
Type 2



Type 3

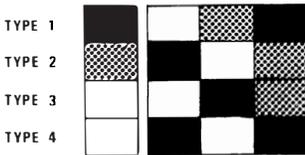


Type 4



En pourcentage :

ACTIFS AGES
0 - 19 20 - 29 30 et +



Moyenne française

32,5 39,7 29,3 31,0

Valeurs supérieures à la moyenne

Valeurs proches de la moyenne

Valeurs inférieures à la moyenne

Source: INSEE - Recensement 1982 - Sondage au 1/4 -

INED
15788

Ces villes sont celles où l'opération de régularisation de 1981-1982 a révélé l'importance de l'immigration clandestine de travailleurs qui y ont trouvé un marché de l'emploi spécifique : confection et nettoyage à Paris, B.T.P. et hôtellerie dans le Midi. C'est l'emploi saisonnier dans l'agriculture qui a servi de filière d'entrée aux travailleurs sans papiers d'Avignon et de Perpignan.

A Paris et à Marseille, l'implantation des réfugiés du Sud-Est asiatique doit aussi contribuer à renforcer le taux d'activité des nouveaux immigrants.

Les autres composantes de la population d'arrivés récents ne sont pas absentes de ces villes : immigration familiale, et aussi, notamment à Paris et à Marseille, cadres et étudiants. Mais le grand nombre d'adultes actifs et particulièrement de travailleurs, atténue plus qu'ailleurs leur poids dans l'ensemble des nouveaux immigrants.

— Le *type 2* regroupe 17 villes qui, paradoxalement, se caractérisent à la fois par la part importante des « moins de 20 ans » et par des taux d'activité égaux ou peu supérieurs à la moyenne. Les jeunes adultes (20-29 ans) y sont sous-représentés. En dehors du Nord industriel, les agglomérations appartenant à ce type sont des villes moyennes, dispersées dans l'espace français. Les étrangers y sont presque uniquement des immigrés peu qualifiés, et les nouveaux arrivants sont des travailleurs introduits ou régularisés et des personnes venues dans le cadre du regroupement familial. Maghrébins, Portugais et, probablement dans certains cas, Turcs forment l'essentiel des nouveaux arrivants.

— Le *type 3* regroupe 20 agglomérations dans lesquelles les 20-29 ans sont fortement sur-représentés : 52 % des immigrés récents à Aix, 49 % à Caen, 45 % à Rennes ou à Montpellier appartiennent à cette tranche d'âges. Partout, au contraire, la part des moins de 20 ans est nettement inférieure à la moyenne, dans plusieurs cas même inférieure à celle des 20-29 ans. Cette population de jeunes adultes n'est pas une population de travailleurs : les taux d'activité sont toujours faibles, quelques fois très faibles (16 % à Poitiers, autour de 20 % à Caen, Aix ou Montpellier). Presque toujours, les agglomérations appartenant à ce type ont un taux de renouvellement supérieur à la moyenne. Il s'agit en effet de villes universitaires et, du moins pendant cette dernière période inter-censitaire, c'est le renouvellement des étudiants qui explique le pourcentage élevé de nouveaux immigrants parmi les étrangers. Le nombre de jeunes adultes nouvellement arrivés qui ont été recensés en 1982 est un peu inférieur au nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités en 1981-1982.

— Le *type 4* regroupe dix agglomérations dans lesquelles les enfants et les jeunes sont très fortement sur-représentés. Dans six des dix villes, plus de la moitié des nouveaux immigrants à moins de 20 ans. Ici, bien sûr, le taux d'activité des nouveaux arrivants est très faible. Villes industrielles où les étrangers sont presque exclusivement des travailleurs immigrés comme celles du type 2, elles s'en distinguent par leur faible nombre de nouveaux travailleurs. C'est essentiellement le regroupement familial qui explique ici les nouvelles arrivées dans une population étrangère dont le taux de renouvellement est faible. Les Portugais et les Maghrébins représentent comme dans les villes du type 2 l'essentiel des immigrés récents.

Deux de ces villes, Lyon et Clermont-Ferrand, possèdent des universités; mais, comme à Paris ou à Marseille, le poids relatif de l'immigration étudiante est faible par rapport à celui de l'immigration des travailleurs et de leurs familles.

∴

Les différents éléments de la population des nouveaux immigrants tels que nous les avons distingués n'ont pas, en 1982, la même importance sur tout le territoire français. Leur migration ne semble pas non plus avoir les mêmes prolongements. L'analyse menée ici peut en effet nous aider à comprendre les flux d'immigration actuels ou des toutes prochaines années.

L'arrivée massive de réfugiés du Sud-Est asiatique apparaît comme un fait conjoncturel. Si d'autres situations politiques tendues ont provoqué depuis des flux migratoires (Sri-Lankais, Polonais...), ceux-ci concernent des effectifs beaucoup plus modestes. Mais des situations troublées en Afrique, en Asie, en Amérique Latine, associées aux difficultés économiques, provoquent des migrations vers tous les pays développés, dans lesquels les gouvernements ont de plus en plus de peine à distinguer le réfugié qui relève du droit d'asile de l'immigré à qui l'on peut fermer sa porte au nom de la situation de l'emploi.

L'immigration familiale apparaît, dans sa dimension actuelle, comme une prolongation des fortes migrations des années 1960-1970. Les difficultés réglementaires auxquelles elle se heurte l'ont indiscutablement freinée, et il existe encore un nombre élevé de familles souhaitant se regrouper. Avec plus ou moins de force selon l'évolution de la politique française, l'immigration familiale peut se prolonger encore pendant quelques années. Elle concernera alors essentiellement les villes et les régions ayant accueilli des travailleurs isolés, des Maghrébins, des Africains Noirs, des Turcs : Paris, Lyon, les régions industrielles du Nord et de l'Est, le Midi méditerranéen.

L'entrée de travailleurs, fortement freinée, ne peut être totalement arrêtée malgré les tentatives de verrouillage des frontières. Deux raisons au moins expliquent le maintien d'un flux de jeunes travailleurs avec ou sans papiers. D'une part, il existe en France, notamment à Paris et dans le Midi, un marché de l'emploi précaire, pénible et mal rémunéré qui, malgré la gravité du chômage, reste peu attirant pour les jeunes Français et les fils d'immigrés nés ou élevés en France. D'autre part, la crise économique dans les pays du Tiers-Monde renforce aux frontières la pression à l'entrée, et les filières migratoires sont bien établies et continuent à fonctionner.

Enfin, en dehors des mouvements de main-d'œuvre, nous vivons dans un monde de plus en plus décloisonné, dans lequel un nombre croissant de personnes se déplacent. Les mêmes raisons expliquent le tourisme international, la poursuite d'études hors de son pays, le travail à l'étranger pendant une durée limitée conçue comme un «stage» complétant une formation, les échanges d'hommes dans les universités, les entreprises, les administrations. Ces mouvements migratoires, que certaines de nos statistiques confondent avec l'immigration de travail, ne peuvent que se maintenir et se développer.

ANNEXE

SOURCES STATISTIQUES

- Recensement Général de la Population de 1982. INSEE
Sondage au 1/20*, Les étrangers. Série «boulier» RP 82/5
Sondage au 1/4, Tableaux normalisés. Tableau 7
Fascicules vert. Tableau D 11.
Ces deux tableaux sont disponibles par niveau de taille de commune et pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants.
- ONI. Statistiques de l'immigration. Années 1975 à 1982.
- Ministère de l'Education Nationale. Service de l'Informatique de Gestion et des Statistiques.
Statistique des étudiants de nationalité étrangère dans les universités 1981-1982. Note d'information n° 84-42. 22 nov. 1982.